

**Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service – Changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone**

La "Fédération Wallonie-Bruxelles" est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 31/01/2020 au 29/02/2020
Documents à renvoyer	oui, pour le 29/02/2020
Information succincte	Changement d'affectation - Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service
Mots-clés	Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service – changement d'affectation

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur Promotion sociale secondaire spécialisé	Centres psycho-médico-social Centres d'Auto-Formation Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA) Centres techniques Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur Ecoles supérieures des Arts Hautes Ecoles

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone Les organisations syndicales

Signataire(s)

WBE – M. Jacques LEFEBVRE, Directeur général de la Direction des Personnels

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Muriel SZABO	Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction des Statuts	02/413.36.81 muriel.szabo@cfwb.be



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Opérations statutaires
Membres du personnel de maîtrise, gens de
métier et de service

Demande de changement d'affectation dans un
établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, annexée à la présente, les informations relatives aux demandes de changement d'affectation du personnel de maîtrise, gens de métier et de service. Il contient:

- Les instructions et formulaires pour introduire les candidatures;
- Les tableaux des emplois vacants

Que devez-vous faire?

Vous devez communiquer cette circulaire à vos membres du personnel.
Cette circulaire est également disponible sur les sites:

- www.enseignement.be/circulaires
- www.w-b-e.be

Qui est concerné par cette circulaire?

Cette circulaire est à destination des:

- membres **du personnel de maîtrise, gens de métier et de service**
- **nommés** à titre définitif avec un **horaire complet ou incomplet**
- au sein d'un établissement de l'enseignement organisé par la **Fédération Wallonie-Bruxelles**

Pour quoi?

Tout en gardant la fonction pour laquelle le membre du personnel est nommé, il souhaite **changer d'établissement** scolaire au sein de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (changement d'affectation);

Comment envoyer une demande?

Les formulaires à remplir:

- annexe 2 – liste des emplois vacants
- annexe 3 – demande de changement d'affectation

Les documents complétés doivent être envoyés:

- Pour le **29 février 2020** au plus tard
- Par courrier **recommandé** (date du cachet de la poste faisant foi) à l'adresse:

Wallonie-Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels
Direction de la Carrière - Bureau 2G53
PO 2020 – changement d'affectation
Boulevard du jardin botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

- Dans la mesure du possible, **en plus de l'envoi par courrier recommandé**, les documents peuvent être envoyés par courriel à salvatore.seminerio@cfwb.be

Vous souhaitez plus d'informations?

Contactez-nous au 02/413.36.81 ou muriel.szabo@cfwb.be

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général

Jacques LEFEBVRE

Table des matières

1.	Changement d'affectation	1
1.1.	Comment introduire votre demande?.....	1
1.2.	Traitement des demandes	2
1.3.	Et si vous renoncez au changement d'affectation?	2
	Annexe 1 – les zones géographiques	3
	Annexe 2 – Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	4
	Annexe 3 – Demande de changement d'affectation dans un établissement de la zone ou d'une autre zone	15

1. Changement d'affectation

Le changement d'affectation vous concerne si:

- Vous souhaitez **changer d'établissement** scolaire au sein de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Vous êtes membre personnel de **maîtrise, gens de métier et de service nommé à titre définitif** dans un établissement scolaire au sein de **l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles**
- Vous exercez votre fonction à horaire **incomplet ou complet**
- Vous êtes titulaire d'une fonction de **recrutement**¹ ou d'une fonction de **promotion**²

Dès lors, vous pouvez demander un changement d'affectation **dans la fonction dans laquelle vous êtes nommé** dans un ou plusieurs emploi(s) **définitivement vacant(s)** au sein d'un établissement de la zone ou dans une autre zone.

A savoir ! Depuis l'entrée en vigueur du Décret du 25 avril 2019³, si vous êtes nommé dans votre fonction à horaire incomplet, il vous est possible d'introduire une demande de changement d'affectation dans votre fonction à horaire complet.

1.1. Comment introduire votre demande?

- ✓ Complétez le formulaire de **demande de changement d'affectation** (annexe 3)
- ✓ Choisissez les établissements dans lesquels vous sollicitez un changement d'affectation en indiquant votre **ordre de préférence** (annexe 2);
- ✓ Envoyez le formulaire de demande et l'annexe 2 complétés par pli recommandé pour le **29 février 2020** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse:

Wallonie-Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels
Direction de la Carrière - Bureau 2G53
PO 2020 – Changement d'affectation
Boulevard du jardin botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

- ✓ Si possible, envoyez également votre demande de changement d'affectation par courriel: salvatore.seminerio@cfwb.be.

Remarque: Dans un souci de simplification, nous prenons en charge l'envoi d'une copie de chaque demande accompagnée des documents annexes au président de la Commission zonale ou de la Commission interzonale compétente⁴.

¹ Article 210 §1 du Décret du 25 avril 2019 portant exécution du Protocole d'accord sectoriel 2017-2018 entre le Gouvernement de la Communauté française et les Organisations syndicales et les Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs

² Article 225 du Décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française (ci-après: décret du 12 mai 2004)

³ Cfr note 1

⁴ Article 210 §2 Décret du 12 mai 2004

1.2. Traitement des demandes

Votre demande sera soumise pour avis à la Commission zonale concernée ou à la Commission interzonale compétente. Ensuite, le Conseil WBE rendra sa décision et vous en informera.

Prise d'effet du changement d'affectation: le **1^{er} septembre** suivant ladite décision.

1.3. Et si vous renoncez au changement d'affectation?

Lorsque votre changement d'affectation est accepté, vous recevrez une décision du Conseil WBE. Il vous est possible d'y renoncer mais cette mesure est exceptionnelle et ne sera pas automatiquement accordée. Pour cela, envoyez votre demande de renonciation:

- Au plus tard **dans les 15 jours** de la notification de la décision
- En motivant par des **circonstances exceptionnelles**
- A l'adresse:

Wallonie-Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels
Direction de la Carrière - Bureau 2G53
PO 2020
Boulevard du jardin botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

Annexe 1 – les zones géographiques

Les différents établissements sont répartis dans 10 zones. La liste ci-dessous énumère les différentes zones, ainsi que les différentes communes qui les composent:

Zone 1 – Bruxelles	Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint Pierre.
Zone 2 - Brabant wallon	Beauvechain, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Court-Saint-Etienne, Chastre, Chaumont-Gistoux, Genappe, Grez-Doiceau, Héléchine, Incourt, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Lasne, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Ramillies, Rebecq, Rixensart, Tubize, Walhain, Waterloo, Wavre, Villers-la Ville.
Zone 3 - Huy-Waremme	Amay, Anthisnes, Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Crisnée, Donceel, Engis, Faimés, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Hamoir, Hannut, Héron, Huy, Lincent, Marchin, Modave, Nandrin, Oreye, Ouffet, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Wanze, Waremme, Wasseiges.
Zone 4 - Liège	Ans, Awans, Aywaille, Bassenge, Beyne-Heusay, Blegny, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Dalhem, Esneux, Flémalle, Fléron, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège, Neupré, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Sprimont, Trooz, Visé.
Zone 5 - Verviers	Aubel, Baelen, Dison, Herve, Jalhay, Liernoux, Limbourg, Malméd y, Olne, Pepinster, Plombières, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Trois-Ponts, Verviers, Waimes, Welkenraedt.
Zone 6 - Namur	Andenne, Anhéé, Assesse, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Floreffe, Florennes, Fosses-la-Ville, Gedinne, Gembloux, Gesves, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Mettet, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Rochefort, Sambreville, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois, Yvoir.
Zone 7 - Luxembourg	Arlon, Attert, Aubange, Bastogne, Bertogne, Bertrix, Bouillon, Chiny, Daverdisse, Durbuy, Erezée, Etalle, Fauvillers, Florenville, Gouvy, Habay, Herbeumont, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Léglise, Libin, Libramont-Chevigny, Manhay, Marche-en-Famenne, Martelange, Messancy, Meix-devant-Virton, Musson, Nassogne, Neuchâteau, Paliseul, Rendeux, Rouvroy, Saint-Léger, Tellin, Tenneville, Tintigny, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre, Vielsalm, Virton, Wellin.
Zone 8 – Wallonie picarde	Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Celles, Chièvres, Comines-Warneton, Ellezelles, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Rumes, Silly, Tournai.
Zone 9 – Hainaut centre	Binche, Boussu, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Colfontaine, Dour, Ecaussines, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Lens, Le Roeulx, Manage, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe, Soignies.
Zone 10 – Hainaut sud	Aiseau-Presles, Anderlues, Beaumont, Cerfontaine, Charleroi, Châtelet, Chimay, Courcelles, Couvin, Erquelines, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Froidchapelle, Gerpennes, Ham-sur-Heure, Les-Bons-Villers, Lobbes, Merbes-le-Château, Momignies, Montigny-le-Tilleul, Philippeville, Pont-à-Celles, Sivry-Rance, Thuin, Viroinval et Walcourt.

Annexe 2 – Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Cette annexe comporte les tableaux détaillant les établissements des dix zones dans lesquels il existe des emplois temporairement ou définitivement vacants.

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 1 – Bruxelles Capitale

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Athénée royal Uccle 1	Uccle	aide cuisinier	38	
Athénée royal Gatti de Gamond	Bruxelles	cuisinier	38	
Athénée royal Alfred Verwée	Schaerbeek	cuisinier	38	
Internat Autonome de la C.F. (Square de Fré)	Uccle	cuisinier	38	
Enseignement primaire spécialisé de la Communauté française	Auderghem	ouvrier d'entretien	38	
Institut national supérieur des Arts	Bruxelles	ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal Andrée Thomas	Forest	ouvrier d'entretien	38	
Enseignement primaire spécialisé de la Communauté française	Ganshoren	ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal	Ixelles	ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal Uccle 1	Uccle	ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal Uccle 2	Uccle	ouvrier d'entretien	38	
Haute Ecole Bruxelles Brabant	Uccle	ouvrier d'entretien	38	
Haute Ecole Bruxelles Brabant	Uccle	ouvrier d'entretien	38	
Haute Ecole Bruxelles Brabant	Uccle	ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal Crommelynck	Woluwé-Saint-Pierre	ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal Crommelynck	Woluwé-Saint-Pierre	ouvrier d'entretien	38	

Demande de changement d'affectation
Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service
2020

Athénée royal Rive gauche	Laeken	Ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal	Woluwé-Saint-Lambert	préparateur	38	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 2 – Brabant wallon

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Athénée royal	Rixensart/Wavre	Aide cuisinier	38	
Athénée royal	Braine l'Alleud	Aide cuisinier	38	
Athénée royal	Rixensart/Wavre	Aide cuisinier	38	
Athénée royal	Jodoigne	Cuisinier	38	
Athénée royal	Braine l'Alleud	Ouvrier d'entretien	38	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 3 – Huy Waremme

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
EESPFWB	Amay	Ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal Agri Saint Georges	Huy	Cuisinier	38	
Athénée royal Prince Baudoin	Marchin	Cuisinier	38	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 4 - Liège

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Athénée royal Fragnée	Liège	Aide cuisinier	38	
Haute Ecole Charlemagne	Liège	Aide cuisinier	38	
Home	Flemalle	Aide cuisinier	38	
Conservatoire	Liège	Aide cuisinier	38	
Conservatoire	Liège	Ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal Lucie Dujardin	Seraing	Ouvrier d'entretien	38	
Haute Ecole Charlemagne	Liège	Ouvrier d'entretien	38	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 5 - Verviers

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Athénée royal Thil Lorrain	Verviers	Ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal	Spa	Ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal Ardennes Hautes Fagnes	Malmedy	Ouvrier d'entretien qualifié	38	
Athénée royal Ardennes Hautes Fagnes	Malmedy	Ouvrier d'entretien	38	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 6 - Namur

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Athénée royal	Florennes	Aide-cuisinier	38	
Athénée royal	Beauraing	Aide-cuisinier	38	
École fondamentale autonome	Moustier-sur-Sambre	Aide-cuisinier	38	
Institut d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire "Marianne Delahaut"	Jambes	Aide-cuisinier	38	
HAPCF	Ciney	Ouvrier d'entretien	38	
Institut Technique Henri Maus	Namur	Ouvrier d'entretien	38	
Haute École Albert Jacquard	Namur	Ouvrier d'entretien	38	
IACF	Jambes	Ouvrier d'entretien qualifié	38	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
CDPA	Han-sur-Lesse	Aide-cuisinier	38	

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 7 - Luxembourg

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Athénée royal	Neufchâteau	Cuisinier	38	
Athénée royal	Virton	opérateur-technicien	38	
Internat autonome	Libramont	ouvrier d'entretien	38	
Haute Ecole	Libramont	ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal	Bastogne	Ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal	Bastogne	Cuisinier	38	
E.E.S.C.F.	Saint-Mard	Ouvrier d'entretien qualifié	38	
Athénée royal	Virton	Cuisinier	38	
Institut Technique Etienne Lenoir	Arlon	aide cuisinier	38	
Institut Technique Etienne Lenoir	Arlon	ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal	Vielsalm	ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal	Bouillon	Ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal	Bastogne	Ouvrier d'entretien	38	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 8 – Wallonie picarde

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Athénée royal Robert Campin	Tournai	Aide-cuisinier	38	
Internat-homme d'accueil de la Communauté française	Lessines	Ouvrier d'entretien	38	
Athénée royal	Lessines	Ouvrier d'entretien	38	
Internat autonome mixte de la Communauté française	Ath	Ouvrier d'entretien	38	
E.E.S.S.C.F. "Le Trèfle"	Pecq	Ouvrier d'entretien	38	
Ecole primaire d'enseignement spécialisé de la Communauté française	Mouscron	Premier cuisinier chef d'équipe	38	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 9 – Hainaut centre

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Ecole primaire d'enseignement spécialisé de la Communauté française - L'Envolée	Houdeng	Aide-cuisinier	38	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Institut d'Enseignement de Promotion Sociale	Wasmès-Colfontaine	1er Préparateur	38	

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
CDPA Saint-Vaast	La Louvière	Aide-cuisinier	38	

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 10 – Hainaut sud

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Internat autonome	Philippeville	Aide-cuisinier	38	
Internat autonome	Couvin	Aide-cuisinier	38	
Internat autonome	Couvin	Aide-cuisinier	38	
Institut technique de la Communauté française	Erquelinnes	Aide-cuisinier	38	
Athénée royal	Pont-à-Celles	Aide-cuisinier	38	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:

Annexe 3 – Demande de changement d'affectation dans un établissement de la zone ou d'une autre zone

NOM: _____ Prénom: _____
Matricule: _____
Adresse: _____ N°: _____
Localité: _____ Code postal: _____
Téléphone: _____ Email: _____
Fonction dans laquelle vous êtes nommé(e): _____

Dans cette fonction, veuillez préciser:

- Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) ou affecté(e) à titre principal et zone dans laquelle il se situe:

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande:

N'oubliez pas de joindre à ce formulaire la liste des emplois vacants de la ou les zone(s) de votre choix. Les établissements choisis doivent être cochés dans l'ordre de votre préférence.

Date:

Signature: